

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Un poste de chargé d'études au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, bureau de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH), à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), sous direction de l'orientation, de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés est susceptible d'être vacant au 1^{er} septembre 2006.

Les missions de ce bureau portent sur toutes les questions relatives au pilotage de la politique de scolarisation des élèves handicapés et de l'enseignement en milieu pénitentiaire, les textes réglementaires, l'animation le suivi et l'expertise. Ce bureau exerce une expertise et une assistance juridique et pédagogique au sein de l'administration centrale et en direction des services déconcentrés. Il assure les liaisons avec les autres ministères, ainsi qu'avec les instances et les grandes associations représentatives, en particulier dans le secteur de l'enfance et l'adolescence handicapées.

À ce titre les missions du chargé d'études recouvrent :

- le suivi des dossiers dans le domaine de l'ASH ;
- la participation à des groupes de travail et de réflexion, le plus souvent partenariaux et/ou interministériels ;
- la participation à l'élaboration et à la rédaction de textes réglementaires en vue de la mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives ou directives ministérielles ;
- le suivi de ces mises en œuvre (enquêtes et analyses) ;
- la préparation de réunions, la rédaction de comptes rendus afférents ;
- la participation à des actions de formation ou d'évaluation ;
- la rédaction de réponses aux questions écrites, aux courriers des parlementaires, ainsi qu'aux courriers en direction des familles.

Le poste requiert : des facultés d'analyse, de synthèse et de rédaction, une bonne connaissance de l'ASH et des dernières évolutions réglementaires, des aptitudes pour le travail en équipe et en partenariat, des capacités à tenir compte des enjeux institutionnels, gestionnaires, organisationnels et budgétaires.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV, devront parvenir sur papier libre au plus tard trois semaines après la présente publication, au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale de l'enseignement scolaire, sous direction de l'orientation, de l'adaptation scolaire et des actions éducatives, bureau de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés,
107 rue de Grenelle
75537 PARIS SP 07

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Monsieur Pierre-François GACHET, chef du bureau de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH),
Tél : 01-55-55-10-80 – Télécopie : 01-55-55-29-54
M Jean-François JAMET : adjoint au chef de bureau : tél 01-55-55-36-57
Mme Michèle KOCH / 01-55-55-11-45